

Gérer la distance

Mobilité, télé-communication, urbanité

Boris Beaude, Laboratoire Choros, École Polytechnique Fédérale de Lausanne

Patrick Poncet, Équipe MIT (Paris 7), Université de Rennes 2

Blandine Ripert, Centre d'Études de l'Inde et de l'Asie du Sud, CNRS-EHESS

Penser la ville et penser l'espace des sociétés relevèrent pendant longtemps d'univers partiellement autonomes, en France du moins, dans leurs pratiques comme dans leurs institutions. Sociologie urbaine, urbanisme ne rencontrent encore bien souvent la géographie qu'à travers une géographie urbaine qui, paradoxalement, s'intéressait peu à la dimension spatiale des sociétés urbaines. Il manque une *géographie de l'urbanité*. Peut-on avancer dans cette direction ?

Sur la base d'une réflexion théorique, qui a été alimentée par des exemples puisés dans différents contextes culturels grâce à trois enquêtes (réalisées à Paris, à Sydney, et en Inde à Bombay et dans les environs de Madurai)¹, nous proposons de préciser les contours d'une approche de la ville qui n'ignore pas que celle-ci est le produit d'une spatialité spécifique, combinant des espaces qui lui sont propres. Reprenant et développant la « théorie de l'urbanité générale » proposée par Jacques Lévy [Lévy, 1994, 314], le propos théorique développe l'idée que *l'espace résulte d'une gestion de la distance*. Cette gestion peut être analysée comme étant la composition de trois modalités, la mobilité, la télé-communication, et la co-présence, entre lesquelles s'opèrent des arbitrages, individuels et collectifs, optant pour une coopération de ces modalités ou pour leur mise en compétition ; ce que nous avons nommé la

¹ Ce programme de recherche, intitulé *Urbatique*, a été financé par l'Action Concertée Incitative Ville du Ministère de la recherche en 2002 et 2003. Il rassemble Boris Beaude, Jacques Lévy, Patrick Poncet et Blandine Ripert.

coopétition. La co-présence étant toutefois au fondement de la ville, elle instrumentalise les deux autres modalités à son profit dans le cadre de la production de l'espace urbain. C'est sur ce dernier que notre analyse se concentrera, portant une attention particulière aux implications spatiales des récents développements des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), considérées comme de nouvelles et singulières modalités de la télé-communication. L'objectif de la démarche est de proposer une vision synthétique de la dimension spatiale de l'urbanité par l'intégration de la dimension sociale de la distance, qui sera appréhendée au travers du concept de *capital spatial* des individus. La conclusion du propos, qui ne se veut pas que théorique, présente une approche renouvelée de « la fracture numérique », dont l'analyse débouche sur la nécessité de considérer l'espace comme une technique sociale, et non seulement comme l'objet d'une maîtrise technique par les sociétés.

Gestion de la distance

Au sein de la société, la distance est un problème avant d'être une nécessité. En dépit des outils que le courant de l'« analyse spatiale » a produit pour mesurer les espaces euclidiens (cf. infra), il convient ici d'inverser le regard qui a servi de base à cette démarche. Du point de vue de la géographie comme science sociale, en effet, c'est la réduction des distances qui, rendant possible l'interaction entre acteurs et avec les objets, constitue une condition de possibilité de toute « fabrique du social » – et non le contraire. Si la société résulte des interactions entre les réalités qui la composent, qu'elles soient matérielles ou immatérielles, ces interactions diminuent à mesure que l'écart entre les réalités sociales augmente, et sont maximales au contact. Ainsi, les lieux publics, les transports en commun, la radio, la télévision, mais aussi le livre sont autant de moyens de produire de l'espace et donc, de la société.

L'idée de « contradiction chorotaxique », sur laquelle a été construite toute une géographie [Reymond, 1981], rendait l'espacement nécessaire au sein de la société, caractérisant l'écart pour définir le contact, et la dispersion pour définir la co-présence. L'espace, objet autonome, en fixait les règles dans sa géométrie — on a même parlé de « lois de l'espace » échappant à l'historicité—, présentant la « surface » comme une « puissance »². *In fine*, la même idée revenait à expliquer les positions spatiales observées comme autant de différences résiduelles à un modèle de disposition optimal, paramétré selon certains objectifs (accessibilité, centralité...), différences qui, dans bien des cas, tenaient à des contraintes physiques, voire topographiques, hors du social donc. Ce type d'approche repose sur une problématique géométrique et non géographique, traitant l'espace à la fois comme support et comme contrainte, matérialiste et cartésien, extérieur à la société.

Dans les cadres épistémologiques des sciences sociales contemporaines,

² Voir à ce sujet le site de Claude
<http://www.grasland.cicrp.jussieu.fr/grasland/go303/intro/intro.htm>

penser l'espace des sociétés implique pourtant de penser le spatial comme une dimension du social. Pour ce faire, et construire une géographie contemporaine des sciences sociales, il faut donc définir l'espace, suivant Leibniz, comme « un ordre relatif et relationnel entre coexistants »³. Un tel espace permet d'appréhender la distance dans son ensemble, autant celles qui relèvent des voisinages territoriaux que celles qu'établissent les réseaux, contrairement aux précédentes. Il n'est donc pas euclidien, et ne subordonne pas la réticularité à la territorialité par réduction des réseaux à leurs infrastructures, considérées comme de simples moyens de contrôle du territoire. La *connexité* et la *contiguïté* sont ainsi réconciliées dans un cadre d'analyse conceptuel cohérent.

Expliquer le social par le social est l'enjeu que porte l'espace leibnizien dans la géographie. Pour autant, ce point de départ conceptuel doit être mis en mouvement à l'aide d'un principe d'action au sein de la société, à même de prendre en charge sa dynamique propre. Le choix peut se porter sur l'idée de *gestion* : l'espace social présente des configurations qui sont le résultat d'un processus gestionnaire, mettant en œuvre un projet de société. Dans la logique de ce qui précède, c'est de *gestion de la distance* dont il est question. « Gérer la distance pour configurer l'espace », c'est une manière d'envisager l'intégration du spatial dans le social. Mais s'il apparaît que chaque société produit son espace selon ce processus de gestion, elle doit aussi composer avec l'espace des autres sociétés. Dès lors, la dimension locale d'une société — son ancrage local — participe à la définition de la gestion de la distance. La configuration qui en résulte, affectée par les conditions locales de sa production, devient alors une situation, intégrant l'espace de chaque société dans l'espace qui les englobe toutes.

L'idée que la distance, au sein de la société, relève d'une gestion, suppose d'en définir les moyens, et plus généralement les modalités. On peut d'emblée écarter les valeurs extrêmes de la distance, *l'enclavement* et *l'ubiquité*, qui dans les deux cas renvoient la distance hors de la sphère de la gestion, soit qu'elle soit infinie (une réalité est inaccessible), soit qu'elle soit nulle en tout point (une réalité est accessible partout). Dans l'entre-deux, se déploie la marge de manœuvre des sociétés, qui doivent en premier lieu définir un degré de *co-présence*, c'est-à-dire arbitrer entre le *contact* (distance non pertinente entre deux réalités, permettant l'interaction), et *l'écart*. En second lieu, la circulation matérielle (*mobilité*) ou immatérielle (*télé-communication*) rend possible l'interaction sociale. Il est alors possible d'envisager la gestion de la distance selon trois modalités élémentaires : *la co-présence, la mobilité, et la télé-communication*.

La ville, dans ses multiples formes et logiques, peut être analysée comme une *configuration située*, résultant d'une *gestion de la distance*. Maximisant densité et diversité, cet objet spatial, de par sa complexité, instrumentalise la mobilité et

3 À ce propos, la lecture des entrées « Espace Liebnizien », « Leibniz » et « Espace » du *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* [Lévy & Lussault, 2003, p. 550, pp. 548-550 et p. 325] est éclairant, au même titre que l'ouvrage de Michel Serres consacré à ce philosophe [Serres, 1990].

la télé-communication au profit d'un accroissement de la co-présence effective, dynamique et fonctionnelle (les rencontres...), complétant la co-présence statique et structurelle (les voisinages...) que permet l'accroissement de la densité⁴. La ville, dans ses dysfonctionnements, c'est aussi les *embouteillages*, lorsque la mobilité ne parvient plus à compenser un déficit de diversité et de densité.

Dans une perspective plus large, les activités exigeant l'occupation d'importantes étendues (l'agriculture et dans une moindre mesure les industries « lourdes ») tenant une place de plus en plus marginale de l'économie, il n'est pas étonnant de constater que la ville devient la forme d'organisation spatiale la plus répandue. De plus en plus, l'agriculture pourrait ainsi être définie comme une activité urbaine qui prend beaucoup de place.

La ville est ainsi un objet *lourd* de l'espace des sociétés. Elle cristallise des options spatiales structurantes, matérialise localement un projet de société par le biais d'une gestion des distances qui constitue l'espace urbain. Les configurations multiples qui composent la ville dans son ensemble peuvent alors servir à différencier des *degrés d'urbanité*, offrant contextuellement aux individus des moyens plus ou moins performants de gérer les distances qu'ils établissent et entretiennent entre eux. Les individus, acteurs dans le système, sont alors en même temps producteurs et produits de la ville et de son espace.

Capital spatial et coopération

Prolongeant la démarche de Pierre Bourdieu, dans ce qu'elle a de plus stimulant, Jacques Lévy a proposé [Lévy, 1994, 78 ss.] de considérer la dotation en *capital spatial* des acteurs sociaux, en vue de rendre compte de leur inégale aptitude à maîtriser leur espace. Mesurant conjointement un *patrimoine* et des *compétences* en matière de spatialité, le capital spatial des individus peut être lui aussi inégalement réparti dans chacune des trois modalités de gestion de la distance. Ce faisant, on adopte sur l'individu la même perspective que celle que l'on a sur l'espace des sociétés, et l'on se place en position d'observation privilégiée de la culture urbaine des individus. Plus directement, on est alors à même d'évaluer la *consonance* ou la *dissonance* [Lahire, 2004] des comportements individuels par rapport aux contextes urbains, et, réciproquement, d'apprécier le rôle de l'urbanité dans *la vie en société*. Autrement dit : « Que font les individus de la ville, que font les acteurs du système ? »

Car la ville, pour autant qu'elle relève de telle ou telle configuration spatiale, ne contraint pas radicalement l'individu dans des pratiques urbaines prédéterminées, pas plus que la classe sociale n'est intégralement et simplement prédictive des pratiques culturelles des individus, comme l'a bien montré Bernard Lahire [*idem.*].

4 D'où la définition que donne Jacques Lévy de la ville : « Géotype de substance sociétale fondé sur la coprésence » [Lévy & Lussault, 2003, « Ville »].

En effet, considérer l'individu comme un acteur à part entière suppose de lui attribuer une compétence décisionnelle à deux niveaux, qui, dans notre perspective, se traduisent de la manière suivante : *primo* en *habitant* tel ou tel lieu, et plus généralement en optant pour tel ou tel niveau d'urbanité comme cadre de vie, se constituant ainsi un capital spatial sur le long terme ; *secundo* en rentabilisant plus ou moins son investissement spatial.

On établit de ce fait une équivalence entre choix et gestion, ce qui est aussi une façon d'exprimer l'idée que les contraintes qui pèsent sur les choix faits par les individus, si elles existent, doivent être mises en balance avec le nombre souvent important des occasions qu'ils ont de choisir. Car si l'on conçoit aisément que le prix du foncier constitue parfois une contrainte forte dans les choix résidentiels, on ne peut toutefois y réduire le phénomène de périurbanisation, qui relève également de préférences individuelles, mais que nombre de chercheurs préfère considérer comme des déterminations structurales extérieures aux acteurs. Or une telle démarche ne permet absolument pas de comprendre la périurbanisation comme un événement historiquement situé, avec un début et, éventuellement, une fin.

Il faut donc, tôt ou tard, évoquer l'idée de *stratégies* à l'endroit des acteurs individuels, tant qu'on ne la réduit pas à la figure du « plan de carrière », mais qu'on comprend aussi — et même surtout —, tous les processus de constitution d'un capital spatial qui visent à se mettre en position de profiter aisément des occasions qui se présentent. À ce titre, la ville est le lieu par excellence de la déprogrammation des actions (*serendipity* [Lévy, 2004], d'autant plus probable que l'urbanité y est forte, et nombre de stratégies d'acteurs résident justement dans la valorisation d'une co-présence qui revient à programmer la déprogrammation (shopping, mondanités...).

Estimer le capital spatial des individus au travers de sa composition en modalités de gestion de la distance induit des choix méthodologiques rigoureux. Le plus grand des dangers en la matière est sans doute la « tératologie statistique », quand l'enquête conduit, souvent subrepticement, à construire des profils comportementaux par agrégation de pratiques élémentaires sur la foi de leur corrélation habituelle ou, pire encore, sur l'idée implicite que l'on se fait des profils standards. Pour sortir de cette dangereuse paresse intellectuelle, le plus efficace reste de demander aux individus de nous dire ce qu'ils font. Outre la description des choix structurants opérés par la personne (habitat, moyens de transport, etc.), établie sans grande difficulté en général, l'étude des pratiques requiert en effet de reconstituer *ce qui a eu lieu effectivement*. Autrement dit, le capital spatial, pour autant qu'il puisse être vu au travers du prisme des modalités de gestion de la distance, concerne au même niveau l'agencement de ces modalités les unes par rapport aux autres. Concrètement, l'enquête doit porter tout autant sur les pratiques elles-mêmes que sur les arbitrages opérés entre ces pratiques, reconstituant pour cela des séquences cohérentes d'actions articulées les unes aux autres.

Ce qui ressort de l'analyse de ce que font effectivement les individus met en lumière les arbitrages qu'ils opèrent pour composer leur espace, tant durablement qu'au gré des circonstances. Ce constat vaut tout aussi bien

pour le lieu de résidence et le lieu de travail que pour les moyens utilisés pour assurer toutes les interactions réalisées et nécessaires au cours d'une seule journée⁵. La ville permet en effet de valoriser la complémentarité des moyens de gérer la distance, instrumentalisant la mobilité et la télé-communication, au service de la coprésence. Celle-ci, quoiqu'imparfaite, y trouve un cadre favorable, à même de réaliser un nombre d'actions d'autant plus grand que la densité et la diversité sont importantes. La ville se présente donc comme une forme d'organisation optimale, qui tire profit de la complémentarité des moyens de gestion de la distance.

En effet, la coprésence, seule, est inopérante, au même titre que la mobilité ou la télé-communication. Ces moyens sont donc mobilisés selon un régime de *coopération* et de *compétition*, que nous appelons *coopétition*, qui trouve son paroxysme dans l'urbanité. C'est pourquoi, alors que l'on attendait du téléphone ou de la voiture qu'ils remettent en cause les avantages comparatifs de la ville, il s'est produit exactement l'inverse. Leur développement a permis à la ville de s'étendre sur des surfaces de plus en plus importantes, à la mesure du développement qualitatif et quantitatif des moyens de la mobilité et de la télé-communication. Le téléphone portable et Internet sont symptomatique de cette évolution. On constate que leur présence (qualité, accessibilité et usage des réseaux) croît avec le degré d'urbanité. Au-delà du simple partage collectif des infrastructures, ce phénomène repose sur le constat élémentaire selon lequel la coprésence génère des interactions qui sont d'autant plus nombreuses qu'elles peuvent être réalisées et renouvelées facilement. En d'autres termes, la ville se nourrit d'elle-même, à condition que les moyens de la mobilité et de la télé-communication développés en son sein répondent à l'intensité croissante des interactions qui participent de son développement. Sans le téléphone ou les transports publics, le fort potentiel de coprésence offert par la ville ne serait pas fonctionnellement exploitable, réduisant celle-ci à la densité, variable statistique creuse d'un point de vue sociétal.

En cela, le téléphone portable offre des possibilités nouvelles au cœur de la mobilité. Ce moyen de télécommunication permet de *synchroniser* la coprésence entre des individus dont les temporalités et les espaces diffèrent, offrant une plus grande *fluidité* lors des déplacements. Il est désormais possible de donner rendez-vous à quelqu'un à une heure donnée plutôt qu'en un lieu donné, ou inversement, découplant ainsi le temps et l'espace dans la gestion des interactions sociales. Une rencontre imprévue, un retard ou la découverte d'un lieu inattendu peuvent aisément s'intégrer dans un ensemble plus vaste d'interactions, sans le remettre en cause. Les potentialités de la ville trouvent ainsi un moyen d'être actualisées avec plus de souplesse, valorisant ainsi la singularité des lieux. Le développement d'Internet, tant du point de vue de la

⁵ L'enquête empirique qui a alimenté cette réflexion s'est ainsi fondée principalement sur des entretiens d'environ 1h30, effectués auprès de 80 personnes, à qui il était notamment demandé de raconter leur journée de la veille — outre d'autres informations plus générales, et non une journée type, fictive et sans doute irréaliste. L'échantillon a été constitué de manière à pouvoir enregistrer la plus grande diversité de pratiques, mais sans recherche de représentativité statistique, explorant les pratiques urbaines à Paris, Sydney, Bombay, et dans les environs de Madurai (Inde du sud).

qualité de l'accès que de celle des contenus, présente des avantages comparables, et ce à des échelles nettement plus vastes. L'information étant très inégalement répartie dans l'espace, le fait de pouvoir y accéder plus facilement ne valorise pas systématiquement les lieux isolés. En outre, cet accès devenant banal, ce sont les autres attribus des lieux qui deviennent importants, confortant plus encore l'avantage relatif des centres sur leurs périphéries⁶.

Si l'on considère l'ensemble des pratiques d'un individu, la complémentarité entre la co-présence, la mobilité et la télé-communication est évidente. En revanche, il apparaît que la coopération entre les modalités de gestion de la distance relève de logiques qui, observées lors d'interactions spécifiques, caractérisent l'importance respective de la coopération et de la compétition. Lorsque la coopération prime, on peut identifier des interactions qui relèvent de logiques *intégrées*. Dans un tel cas, une modalité n'est pas suffisante. La rencontre de deux personnes dans un café est tout à fait représentative de cette logique, qui fait généralement appel à l'ensemble des modalités afin d'être réalisée. Lorsque la coopération n'exclut pas la compétition, on observe des logiques *additives*, correspondant à des choix contextualisés. Un échange d'informations ne sollicitant pas l'ensemble des sens⁷ ou l'achat d'un *compact disc* relèvent de cette logique, l'interaction peut se faire par un déplacement ou, à l'échelle d'un individu, en télé-communicant. Enfin, lorsque qu'une modalité s'impose, on observe des logiques *exclusives*. Une relation sexuelle ou la consultation d'informations boursières en temps réel relèvent de cette catégorie. Dans un cas, la mobilité est indispensable, dans l'autre, c'est la télé-communication.

Cette distinction est essentielle pour comprendre les logiques individuelles de production de l'espace. Cette classification ne repose en effet sur aucun invariant et dépend étroitement du contexte sociétal dans lequel elle est observée. Elle offre donc une entrée efficace dans l'appréhension des différentes formes d'urbanité selon le contexte, et évite l'écueil d'une approche rigide des dynamiques en œuvres. L'émergence de nouvelles techniques de gestion de la distance transforme parfois en profondeur ces logiques et, par continuité, les arbitrages individuels au regard des nouvelles opportunités. Par appropriation, transformation et création, ces pratiques donnent à leur tour naissance à de nouvelles techniques. L'imprimerie, le train, le télégraphe, l'automobile, le téléphone fixe puis mobile, et aujourd'hui Internet sont, entre autres, tout à fait représentatifs de cette dynamique et, de ce point de vue, doivent être considérés à leur juste importance dès lors que l'on s'intéresse à la dimension spatiale des sociétés.

Urbanité : cyber-ville et télé-urbain

6 Ce constat a été largement fait pour la mobilité, il tend à l'être aussi pour les télécommunications.

7 L'odorat, le goût et le toucher n'étant pas véhiculé par des ondes, à la différence de la vue et de l'ouïe, ils ne se prêtent que très difficilement à leur télé-communication.

Si l'évolution récente de la télé-communication par le développement des TIC (téléphone portable et Internet principalement) change les pratiques urbaines des individus, il est raisonnable de faire l'hypothèse qu'elles changent également la ville. L'approche de l'urbanité par les modalités de gestion de la distance permet de souligner la dimension télé-communicationnelle de la ville, d'une manière généralement sous-estimée.

Historiquement, une première approche du changement urbain induit par le développement des TIC s'est faite au travers de l'étude des *technopôles* télé-communicationnels, dont divers auteurs ont cherché à déterminer la contribution dans la constitution de *technopoles* ; des études souvent empreintes de l'enthousiasme structurel propre aux entrées techniques [Collectif, 2003] et économique [Benko, 1991] dans le social, quitte à laisser de côté les spécificités spatiales des activités télé-communicationnelles pour se concentrer sur les effets locaux du développement industriel *high-tech*. Pourtant, l'étude empirique appuyée sur notre grille d'analyse montre que « l'urbanité numérique » est loin d'être le point d'aboutissement systématique du développement des TIC dans la ville. Deux cas de figure se présentent, correspondant à des situations de coopération différentes : soit le recours aux TIC exploite un fort degré d'urbanité, et s'intègrent aux pratiques urbaines existantes au point d'en créer de nouvelles (cas des quartiers hyperconnectés tels Silicon Sentier, Silicon Alley...) ; soit le recours aux TIC structure le développement d'enclaves spatiales (*technoparcs*) partiellement autonomes, sans incidence notable sur les modes de vie car restant confinées à la sphère professionnelle. Toutefois, s'il est rare que des villes entières intègrent les TIC à un haut niveau dans leurs logiques de fonctionnement, il faut noter que, dans les cas où l'on fait ce constat⁸, l'effet spatial, ou du moins la stratégie affichée par les acteurs locaux, est la remise en cause des hiérarchies urbaines établies et des emboîtements d'échelle correspondants. Une sorte de *métropolisation réticulaire* peut ainsi être envisagée, figure spécifique d'une mondialisation qui passe avant tout par l'urbanité et ne peut se ramener, comme on le fait trop souvent, aux processus d'internationalisation. À ce titre, la mesure du degré de mondialisation dans les villes peut se fonder sur une distinction entre *villes mondialisées*, connectées aux réseaux mondiaux via des enclaves urbaines high-tech, et *villes mondiales*, dont les productions sociales de niveau mondial résultent d'une intégration poussée des TIC dans l'urbanité locale, qui profite à l'ensemble de l'aire urbaine.

Une seconde approche de l'urbanité numérique et des pratiques liées, dans l'analyse fine, peut s'intéresser au processus de périurbanisation qui a affecté les villes (notamment européennes) ces trente dernières années. Si l'on a bien entendu fait porter nombre de réflexions sur le rôle renouvelé d'une certaine mobilité — essentiellement pendulaire — dans les aires urbaines, aux franges diffuses, peu denses et peu diverses, constituées par la périurbanisation, on a en revanche occulté — ou du moins isolé dans des analyses thématiques — le

⁸ À l'exemple de la ville de Pau, dans les Pyrénées atlantiques, qui a pris l'initiative d'intervenir dans le développement de son infrastructure de télécommunication (internet) pour offrir aux usagers un débit plus de dix fois supérieur (10 à 100 Mbits/s) à l'offre « haut débit » standard en France (projet « Pau Broadband Country »).

rôle fondamental qu'a joué dans ce même processus l'accession du plus grand nombre à la télé-communication de masse. Sans téléphone, pas de périurbain. Mais cette logique de substitution de la télé-communication et de la mobilité à la co-présence dans la gestion de la distance par les péri-urbains est aussi l'antithèse d'une intégration des modalités de gestion de la distance. À l'heure du téléphone portable, qui associe un numéro à un individu et non plus à un lieu, comme le fait le téléphone fixe, l'association de la télé-communication à la mobilité et à la co-présence se trouve à ce point facilitée que l'option périurbaine ne peut qu'en pâtir. Car les mobilités qu'elle entraîne ne sont en définitive que peu exploitables en termes de déprogrammation, ne servant finalement qu'à compenser la faible densité au lieu d'être un moyen de maximiser les interactions dans un milieu dense.

Deux modèles d'urbanité se dégagent de l'analyse portant sur les pratiques urbaines intégrant une forte part de télé-communication : ce que Jacques Lévy [Lévy, 1999, 237] propose d'appeler le « cyber-ville » et le « télé-urbain ». Le cyber-ville traduit l'idée d'une augmentation de l'urbanité portée par l'approfondissement de l'intégration des TIC dans les pratiques urbaines. Il s'agit de maximiser l'efficacité de la co-présence en optimisant mobilité et télé-communication, éventuellement l'une par l'autre (système SIEL⁹, etc). À l'inverse, la figure du téléurbain, incarnée dans les esprits par celle du télétravailleur périurbain, compte sur la compensation de la faible co-présence par la télé-communication et la mobilité. Ces deux modalités ont alors moins pour fonction de rendre plus efficace une co-présence globale et presque à tout moment effective, que d'organiser la circulation matérielle et immatérielle en vue de se faire succéder dans le temps des séquences de co-présence ciblée, thématique, et corrélativement moins probablement déprogrammables.

Les TIC peuvent donc changer la ville au travers de ses pratiques. Mais aussi, par les associations qu'elles autorisent avec la mobilité et la co-présence, creuser l'avantage comparatif des zones à forte urbanité des centre-villes et de leur périphérie immédiate sur les franges périurbaines des aires métropolitaines, structurellement bridées par un capital spatial impliquant de faibles marges de manœuvres dans la gestion de l'espace. Pour prolonger le raisonnement, il faut considérer également un « effet secondaire » de la prise en compte de la télé-communication dans la mesure de l'urbanité, qui est son incidence sur l'estimation de l'urbanisation, au sens classique de la proportion d'urbains dans un espace donné. Ainsi, en prenant en compte les zones dont l'urbanité, quoique faible, dépend en grande partie des liens télé-

9 Selon la Régie Autonome des Transports Parisiens (RATP), l'entreprise publique qui gère le métro parisien et une partie des transports publics en Île-de-France : « Le système SIEL [Système d'Information En Ligne] est un système d'information en temps réel. Il fournit, selon le cas, les prochains horaires de passage ou bien le temps d'attente et des informations sur d'éventuelles perturbations de trafic. Il est installé dans toutes les gares de RER [Réseau Express Régional], dans les arrêts du tram, aux points d'arrêt de certaines lignes de bus et dans quelques stations de métro. SIEL va progressivement s'étendre à tout le réseau RATP ». http://www.citefutee.com/informer/info_pendant_voyage.php; Voir aussi le communiqué de presse (mars 2004) de la RATP sur le système SIEL : <http://www.ratp.fr/common/ressources/655.pdf>

communicationnels avec le monde urbain, ce dernier s'impose définitivement comme le cadre de vie fondamental de l'humanité contemporaine.

L'espace comme technique : Fracture numérique et politique urbaine

L'analyse des pratiques villageoises indiennes des TIC¹⁰ montre qu'il y a un « rapprochement » du village vers la ville, qui partage à distance ses services, ses informations, ses références, ses images, introduisant un peu plus de « diversité », densifiant les réseaux de relations sociales, et donc en accroissant l'urbanité *in situ*. La ville s'invite ainsi dans les villages indiens, se diffuse à la campagne, l'urbanisant partiellement. On peut penser que cette dynamique concourt, pour un coût somme toute modique, à ne pas creuser davantage les inégalités entre villes et villages. Mais ne s'en trouvent pas réduites pour autant les inégalités existantes au sein de la population villageoise, comme celles qui trouvent leur origine dans le système des castes. Si les relations et les flux participent à l'articulation entre monde urbain et rural, les inégalités sociales ne sont pas obligatoirement réduites par un tel processus.

Conscients de ces problématiques, les pouvoirs publics s'interrogent depuis quelques années sur l'existence d'une *fracture numérique*, expression qui traduirait l'idée qu'une partie des problèmes sociaux que connaissent certains quartiers de nos villes s'expliquerait au moins partiellement par une inégalité d'accès aux moyens modernes de la télé-communication [Castells, 2002]. L'optique étant une fois encore largement teintée de technicisme — résultant de la survalorisation comme de la crainte de la technique —, ce problème trouverait sa solution dans l'équipement des foyers.

L'approche de la télé-communication présentée jusqu'ici comme une des modalités de gestion de la distance, permet d'alimenter le débat en l'éclairant sous un angle faisant une place plus juste tant à ce qui relève de la spatialité des télé-communications en particulier qu'à ce qui caractérise l'espace urbain en général, y compris dans ses variantes et ses dysfonctionnements. Dans le contexte urbain, le problème posé par la fracture numérique renvoie alors à l'analyse d'un système complexe dans lequel, outre les déterminants socio-culturels des usages, l'espace joue un rôle, notamment au travers de sa structure, entremêlant plus ou moins les modalités de gestion de la distance. Ainsi, les individus détenant un fort capital spatial, c'est-à-dire ceux qui sont capables de faire jouer à plein les synergies possibles entre les modalités de gestion de « leurs » distances, apparaissent *a priori* les moins vulnérables à la

10 L'étude empirique a porté sur le contexte urbain et rural de l'Inde du Sud, où un petit nombre de villages du Tamil Nadu ont récemment été connectés à Internet - par ailleurs, seuls 10 % des villages indiens sont reliés aux réseaux de téléphone. L'accès aux TIC de ces villages via une boucle locale radio, outre les pratiques attendues et classique de l'outils que sont le courrier électronique et la consultation de pages web, a en outre permis de faciliter les démarches administratives (téléchargements de formulaires), les consultations médicales (par utilisation de webcams et avec constitution de dossiers médicaux informatisés), vétérinaires et phytosanitaires, et permis l'installation de distributeurs automatiques de billets de banque.

carence d'une seule de ces modalités. Au contraire, les modes de vie urbains plus rigides, soit qu'ils dépendent principalement d'une modalité, soit qu'ils n'intègrent pas de marges de manœuvre suffisantes pour substituer l'une à l'autre selon les circonstances, réduisent les facultés d'adaptation de ceux qui les adoptent (qu'ils l'aient ou non voulu). La fracture numérique ne peut donc se penser sans référence à la fonction de la télé-communication dans l'espace urbain.

S'il y a une fracture numérique, elle n'est en fait pas plus importante que les autres fractures territorialisées. Ces fractures sont souvent le fait de la faible densité, qui limite structurellement la présence d'infrastructures collectives dont les moyens de la télé-communication ne constituent qu'une partie. Si cette fracture existe pour d'autres moyens de télécommunication qu'Internet (la télévision ou la radio, par exemple), les espaces peu connectés aux réseaux de la télé-communication sont généralement aussi peu connectés aux réseaux de la mobilité. De plus, si l'on ne se limite pas aux accès, mais que l'on s'intéresse aussi aux pratiques, ces fractures révèlent plus encore des inégalités qui ne dépendent pas du fait d'être techniquement connecté, mais de pouvoir exploiter cette connexion. En cela, une fois qu'un espace est connecté, il faut aussi que cet espace se connecte.

Ainsi, vouloir réduire la fracture numérique par l'équipement des foyers (approche économique) ou par l'éducation (approche socio-culturelle), revient à réduire d'autres fractures et déborde largement la problématique de l'inégal accès territorial aux TIC. Les coûts impliqués peuvent être considérables et sans rapport avec le problème initial, car il s'agit, plutôt que de stimuler artificiellement la demande, de valoriser la qualité de l'accès et des contenus¹¹. Il semblerait que les leviers de la « politique de la ville »¹², par exemple, résident sans doute plus dans la mise en place d'infrastructures publiques de télé-communications à très haut débit (rendre accessible les contenus) et dans le développement de services publics *en ligne*. En cela, il ne faut surtout pas perdre de vue que la réduction de la fracture numérique, si elle est souhaitable, n'est pas suffisante. Pouvant se substituer à une partie des mobilités, les TIC ne peuvent pas gérer toutes les distances et l'ensemble des liens qu'elles permettent d'établir peut rappeler régulièrement d'autres fractures, dont celle de l'accessibilité territoriale, et plus généralement ce qu'on a appelé la *fracture urbaine*, à laquelle l'approche proposée ici donne un cadre théorique. Au fond, cela place l'espace non pas seulement comme devant faire l'objet d'une maîtrise technique, mais comme une technique sociale à part entière [Lévy & Lussault, 2003, « Technique » (Lévy)], aussi complexe que la société tout entière.

¹¹ Les expériences telles que celle menée à Parthenay — « Parthenay, ville numérisée » —, si elles sont instructives, sont toutefois représentatives de la difficulté qu'il y a à impulser une dynamique favorable à la diffusion des pratiques d'Internet.

¹² Le vocable « politique de la ville » signifie, dans le vocabulaire politico-administratif français, l'action de soutien aux quartiers urbains défavorisés.

Références

- Collectif, 2003, « Technologies de l'information et de la communication », *Mappemonde*, n°70, Paris, Belin - Reclus, 47 p.
- Georges Benko, 1991, *Géographie des technopôles*, Paris, Masson, 223 p.
- Manuel Castells, 2002, *La galaxie Internet*, Paris, Fayard, 366 p.
- Gabriel Dupuis, 2002, *Internet, géographie d'un réseau*, Ellipses.
- Bernard Lahire, 2004, *La culture des individus. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La découverte, 778 p.
- Jacques Lévy, 1999, *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 400 p.
- Jacques Lévy, 2004, « Serendipity », *Espaces Temps.net*, Paris, Revues.org, http://espacestemp.net/revues.org/article.php3?id_article=170
- Jacques Lévy, 1994, *L'espace Légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 442 p.
- Jacques Lévy & Michel Lussault (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, 1034 p.
- William Mitchell J., 1995, *City of bits : space, place and the Infobahn*, Cambridge, MIT press, 225 p.
- Alain Rallet, 1998, « Proximités urbaines et information » in Huriot J.M. Ed., *La ville ou la proximité organisée*, Anthropos, Paris, pp. 103-113.
- Henri Reymond, 1981, « Une problématique théorique de la géographie : plaidoyer pour une chorotaxie expérimentale », in H. Isnard, J.-B. Racine, H. Reymond, *Problématiques de la géographie*, Paris, PUF, pp. 163-249.
- Michel Serres, 1990 (1968), *Le système de Leibniz et ses modèles mathématiques*, Paris, PUF, 840 p.